

Un parcours inachevé! Les femmes à l'Université

Hélène Charron

Numéro 72, hiver 2003

L'Université Laval : phare du fait français d'Amérique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7434ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Charron, H. (2003). Un parcours inachevé! Les femmes à l'Université. *Cap-aux-Diamants*, (72), 62–66.

UN PARCOURS INACHEVÉ!

LES FEMMES À L'UNIVERSITÉ

Bien que théoriquement admissibles aux mêmes programmes universitaires, les contenus de cours des baccalauréats conduisant à l'université n'ont pas la même teneur pour les deux sexes. L'enseignement des «sciences» domestiques pour les jeunes filles est à son apogée à la fin de la décennie 1940. Photographie : Roger Gourdeau. (Division des archives de l'Université Laval. U519/92/2/5100).



PAR HÉLÈNE CHARRON

Institution catholique dirigée par les autorités religieuses de la ville de Québec jusqu'en 1971, l'Université Laval a une histoire plutôt paradoxale au regard de la condition des femmes sur son campus, en raison de la coexistence d'une tradition très conservatrice et d'initiatives assez avant-gardistes, pour le milieu universitaire, depuis le début des années 1980. Si les femmes constituent aujourd'hui la majorité de la clientèle étudiante, surtout au premier cycle, cette réalité ne doit pas en cacher une autre : la lente progression, inachevée, des femmes dans ce milieu traditionnellement masculin. Avant de pouvoir remettre en question les structures administratives, académiques et sociales de l'Université Laval, il fallut qu'elles y pénètrent et que leur nombre finisse par opposer une résistance aux modes dominants d'organisation. Sous l'angle de l'accession

des femmes à l'enseignement supérieur, l'Université Laval fut donc un terrain privilégié d'observation de la lutte entre tradition et modernité, entre un pouvoir religieux et une société de plus en plus laïque et égalitaire.

Les premières femmes à être admises comme étudiantes à l'Université Laval, bien qu'exceptionnelles à plusieurs égards, ne remirent pas en question le conservatisme de l'établissement, elles qui enfrenaient pourtant les dogmes du modèle traditionnel de la femme d'abord mère et maîtresse de maison. Ce ne fut que dans un second temps, parallèlement à la deuxième vague féministe, durant les années 1970, qu'un effort de réflexion fut entrepris et que les femmes de l'université prirent conscience du caractère révolutionnaire de leur présence dans l'éducation supérieure.

Jusqu'au début du XX^e siècle, les femmes n'avaient droit de cité à l'Université Laval qu'à titre symbolique, comme épouses ou parentes proches de dignitaires, lors de cérémonies officielles. Leur présence physique réelle, à titre d'étudiantes entre autres, ne fut pas possible jusqu'en 1925. La seule exception est l'épisode Marie Sirois, qui suit de deux ans le rejet de l'inscription à certains cours de médecine d'Irma Levasseur. Cette dernière était pourtant déjà diplômée dans cette même discipline d'une université américaine, et ne cherchait qu'à être admissible aux examens du Collège des médecins de la province afin de pratiquer sa profession. En 1904, donc, une première femme, Marie Sirois, au terme de cours du soir en littérature, reçoit un diplôme de l'Université Laval. Toutefois, les autorités de l'université omettent de la convier à la collation des grades et le diplôme de Marie Sirois ne lui parvient que plus tard, par la poste...

L'expérience de Marie Sirois ne constitua pas un modèle pour les jeunes filles désirant accéder à l'enseignement supérieur. La méthode qui devient la plus orthodoxe dans les années 1920 est celle des collèges classiques ou secondaire supérieur, où des religieuses luttent pour que soient reconnus leurs programmes pré-universitaires. Avec l'affiliation du collège Jésus-Marie de Sillery à l'Université Laval, en 1925, une nouvelle porte s'ouvre. Toutefois, selon Guylaine Girouard, les idéaux traditionnels de la femme mère et épouse demeurent dominants à l'Université Laval; les affiliations de collèges pour filles n'étant à ses yeux qu'un stratagème permettant aux autorités religieuses de contrôler de l'intérieur la structure et le contenu de l'enseignement féminin qui, rappelons-le, demeure à cette époque, à l'instar de l'enseignement supérieur en général, l'apanage d'une classe d'individus très privilégiés.

Jusqu'en 1938, les femmes ne peuvent pas accéder aux mêmes programmes que leurs collègues masculins, car leur diplôme de baccalauréat n'a pas une valeur équivalente et ne donne accès qu'à un nombre réduit de programmes. Malgré la correction de cette situation en 1938 et l'ouverture de presque tous les programmes aux filles, l'esprit demeure le même. Les annuaires de l'Université Laval de cette même année confirment le maintien de l'esprit conservateur au regard du rôle et de la place sociale des femmes. «L'Université Laval a donc consenti volontiers à fonder l'enseignement classique féminin. Mais, en le fondant, elle veut qu'il tende uniquement à une plus complète formation religieuse, morale et intellectuelle de la jeune fille pour ses rôles de mère de famille, de maîtresse de mai-

son ou d'institutrice. L'université exclura donc de ses programmes, de son baccalauréat des jeunes filles tout ce qui tendrait à sortir la femme des conditions familiales et sociales où l'a placée la providence».

Difficile d'exprimer un état d'esprit ou une position idéologique plus claire. Malgré cela, à partir de 1925, des femmes s'inscrivent dans le programme de baccalauréat ès art «pour jeunes filles» qui connaîtra ses premières finissantes en 1928 : Madeleine et Marie-Paul Laliberté, Yvette Laporte et Dorothy Smith. Il faut pourtant attendre la fin des années 1930 pour constater une présence non négligeable de femmes à l'Université Laval et l'arrivée de la première professeure de carrière, Agathe Lacoursière-Lacerte, à qui un pavillon de résidences rend hommage depuis le début des années 1970. La décennie 1940 est celle de l'apogée de l'enseignement ménager pour jeunes filles, mais se caractérise aussi par de grandes transformations structurelles à l'Université Laval. La Faculté des sciences sociales voit le jour avec quatre départements, en 1943, mais plus important encore pour notre propos, la même année sont créés les baccalauréats de pédagogie, de service social et de sciences infirmières dont la clientèle est, dès le départ, majoritairement féminine. Parallèlement à cette apparition de programmes assurant la continuité du rôle féminin traditionnel dans le milieu universitaire, des pionnières s'inscrivent dans les domaines encore exempts de femmes : la médecine ouvre ses portes en 1936, le droit en 1942, etc. À titre comparatif, il est intéressant de noter que le Bishop's College admettait des femmes dans ses programmes de médecine depuis 1888 et l'Université de

■ Symbole de la résistance du monde universitaire aux idées féministes, les «sciences» domestiques entretiennent les femmes dans leurs rôles de ménagère, de mère et d'épouse d'abord. Photographie : Roger Gourdeau. (Division des archives de l'Université Laval. U519/92/2/5100).





Après avoir reçu son diplôme, en 1904, Marie Sirois (à gauche) épouse Henri Boivin avec qui elle eut six enfants. Son passage à l'Université Laval servit d'argument à celles qui luttèrent par la suite pour l'acceptation des femmes à l'enseignement supérieur. (Division des archives de l'Université Laval. P259 1,6).

Montréal depuis 1924. «L'entrée des femmes à l'étude de la médecine [...] apparaît comme le point de départ d'une série de changements touchant le développement de l'enseignement supérieur féminin» (Girouard). De fait, dans les années qui suivent, le nombre d'inscriptions de femmes croît peu à peu pour culminer à 143 % d'augmentation en 1943, qualifiée par Guylaine Girouard «d'année d'accès des femmes à l'Université Laval».

En somme, la première moitié du XX^e siècle marque l'entrée des femmes dans les universités occidentales. Néanmoins, leur présence discrète, voire effacée, ne soulève aucune remise en question de la place qui leur est réservée tant dans la société que dans le cadre de l'institution universitaire, ce qui, nous le présumons, est une attitude renforcée par les lourdes sanctions qui pèsent sur celles qui oseraient enfreindre la conception qu'ont les élites, dont les autorités ecclésiastiques, du rôle des femmes.

C'est plutôt dans la foulée de l'institutionnalisation de la seconde vague féministe, incarnée par la création du Conseil du statut de la femme au Québec, en 1973, par l'Année internationale de la femme, en 1975, ainsi que par la publication de *Québécoise : égalité et indépendance*, en 1978, un document qui inspira le premier rapport sur la condition de

femmes à l'Université Laval, que ces dernières prennent conscience des luttes à mener au sein de l'institution universitaire. Des rencontres privées et informelles débouchent sur la naissance du Regroupement des femmes de l'Université Laval (RFUL), en 1978, unissant dans l'action féministe des militantes de tous les secteurs de l'université. Ces femmes travailleront en étroite collaboration avec le comité d'étude sur la condition féminine à l'Université Laval formé par le recteur Paquet, en 1979, et dont les membres furent en large part recrutées au sein du RFUL. Elles œuvreront pour la réalisation du rapport *L'Université Laval au féminin*, publié en 1980, qui inaugure une seconde période, nettement distincte de la précédente, ouvrant la voie à une explosion d'interventions à caractère féministe dans les structures universitaires. Le rapport *L'Université Laval au féminin*, qui constitue la seule initiative d'analyse de la condition féminine d'une telle ampleur parmi toutes les universités québécoises, scrute à la fois les conditions de vie des étudiantes, des professeures, des professionnelles, des cadres, et du personnel de soutien. Une série de recommandations sont alors émises pour modifier les situations considérées comme empreintes de discrimination sexiste. Un nouveau rapport évaluant l'état de réalisation des recommandations est conduit cinq ans plus tard par Francine Roy, alors coordonnatrice à la condition féminine, poste créé à partir d'une recommandation du premier rapport pour aider à le mettre en œuvre.

Dès 1979, le RFUL fait paraître, mensuellement, afin de sensibiliser le campus aux questions reliées à la condition des femmes, une page intitulée *l'Informelle* dans *Le fil des événements*, hebdomadaire officiel de l'Université Laval. Le RFUL ne vivra cependant que quelques années et sa disparition peut être interprétée comme la fin d'une activité féministe totalement unifiée à l'Université Laval, touchant les femmes de tous les secteurs et alliant recherche et action. Par la suite, les interventions seront souvent divisées et sectorielles, malgré le poste de coordonnatrice à la condition féminine et le fait que les actrices sont souvent les mêmes, d'un groupe à l'autre.

Dans son *Histoire de l'Université Laval*, Jean Hamelin note qu'entre 1973 et 1993 le nombre d'étudiantes quadruple, passant de 5 600 à 20 253, représentant alors 56 % de la population étudiante totale. La démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur ayant particulièrement touché les femmes, elle rendait non seulement légitime, mais nécessaire la recherche et les interventions à caractère

féministe à l'Université Laval. La naissance du Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF) au début des années 1980 est un moment important dans le développement de la recherche sur les femmes, permettant, par le biais de bourses, de lieux d'échange, de publications, etc., la floraison d'une culture et d'une histoire féministe à l'Université Laval. En 1988, la Chaire d'étude sur la condition des femmes, qui prendra le nom de Claire Bonenfant, en 1997, est créée grâce aux démarches du GREMF, ainsi que la revue scientifique *Recherche féministe*. En fait, la Chaire d'étude sur la condition des femmes est une des cinq chaires canadiennes, la seule au Québec, créées par le gouvernement fédéral avec un fond initial de 500 000 \$. Bien que distinctes, les deux instances féministes de l'université sont grandement interreliées, le comité de direction de la chaire comprenant d'office trois membres du GREMF. Cinq titulaires avec des champs de spécialisation différents se sont succédé jusqu'à maintenant, assurant l'implication de la chaire d'abord dans les activités de recherche au sein desquelles elle fait figure de lieu incontournable, mais aussi dans le milieu militant des groupes de femmes. Par la suite, toujours sous les pressions du GREMF, un diplôme de deuxième cycle en études féministes proposant des cours multidisciplinaires est inauguré en 1994. Enfin, en 1997, une chaire, en sciences et génie cette fois, rejoint les rangs des autres lieux féministes.

Malgré le nombre de femmes déjà important au sein de l'institution universitaire, le constat de la subordination des femmes faisant carrière à l'université, que ce soit comme employées de soutien, professionnelles, professeures ou cadres demeurait évident tant lors du premier rapport *l'Université Laval au féminin* que lors du second. Afin de pallier ce déficit majeur pour lequel la seule recherche était insuffisante, d'autres types de mesures furent entreprises. Certaines structures administratives induisaient souvent une discrimination bien réelle, quoique diffuse et difficilement définissable à première vue. Ainsi, encore une fois à la suite du rapport de 1980 sont créés des comités à la condition féminine au SPUL et dans les autres syndicats d'employés de l'université. Après avoir éliminé les plus importantes discriminations basées sur le sexe dans les processus d'embauche et de promotion, une politique d'accès à l'égalité est peu à peu élaborée jusqu'à une version officielle en 1990, la même année où une politique et un règlement statuant sur le traitement et la prévention du harcèlement sexuel sont adoptés.



D'un point de vue beaucoup plus concret, la présence des femmes nécessitait des services spécifiques, absents de cette institution traditionnellement masculine qu'est l'université. Deux garderies sont progressivement mises au service de la communauté universitaire en plus du Centre-Jour qui existait déjà depuis 1971, de nouveaux services de santé sont intégrés, etc. Mais plus important encore, le problème de la violence faite aux femmes n'est plus ignoré. Un bureau destiné à recevoir les plaintes de harcèlement sexuel voit le jour, un service de raccompagnement sur le campus et un système de caméra dans les couloirs souterrains reliant les divers pavillons de l'université permettent d'assurer une meilleure sécurité, mais surtout des recours pour les femmes en besoin.

Malgré les pas de géants qui ont été accomplis depuis moins de 30 ans, les avancées de la recherche et de la condition des femmes à l'Université Laval ne doivent pas être comprises comme une œuvre achevée. Il faut garder à l'esprit que la recherche féministe demeure encore très marginale au sein des départements, qu'elle est acceptée souvent dans la mesure où elle ne dérange pas trop les structures traditionnelles. Par ailleurs, le poste de coordonnatrice à la condition féminine disparaissait étrangement à la fin des années 1990 sous prétexte de redéploiement des forces dans des dossiers particuliers. La perte de ce garde-fou central est inquiétante, d'autant plus que sa disparition n'a pas soulevé de vagues. D'un autre côté, le diplôme de second cycle en études féministes vivote entre le faible nombre d'inscriptions et les difficultés d'obtenir une reconnaissance sociale et

■ Agathe Lacerte (au centre) est titulaire d'un doctorat en lettres de l'université de Madrid. Elle intègre les rangs des professeurs de l'Université Laval par la bande, soit en donnant des cours d'été à partir de 1937. La même année, elle met sur pied le Département d'espagnol de la Faculté des lettres, mais n'obtient le titre de professeur titulaire qu'en 1948. (Division des archives de l'Université Laval. U509/92/2).

scientifique soutenue. Ce qui surprend encore plus, surtout lorsque l'on observe le pourcentage d'étudiantes à l'université, c'est la répartition des femmes et des hommes dans les secteurs qui leur sont traditionnellement impartis. Ainsi, les sciences et génies ainsi que la philosophie demeurent des chasses gardées masculines, malgré le programme visant la promotion et le recrutement d'étudiantes en sciences et génie. On n'y retrouve pas plus de 30 % d'étudiantes, alors que les femmes représentent encore souvent presque 75 % de la population des sciences infirmières, de l'éducation (au sens large), et des lettres. Par ailleurs, force est de constater que les professeur(e)s de sexe féminin ne constituaient, en 2001, que 24 % de l'ensemble du corps professoral de l'Université Laval, un des plus faibles taux des universités québécoises. Bien qu'il faille considérer le fait que les hommes furent jusqu'à tout récemment plus nombreux à poser leur candidature que les femmes, il faut noter qu'entre 1996 et 2000, le pourcentage moyen de professeures embauchées atteignait seulement 27 %.

Au terme de ce bref, et bien incomplet, survol d'une histoire des femmes à l'Université Laval qui n'a d'ailleurs encore été écrite, sinon que très partiellement, par aucun historien ou historienne, il semble manifeste que la volonté et l'action féministe furent à la source d'accomplissements qui semblent aujourd'hui

indispensables à toute la communauté universitaire. Pourtant, beaucoup reste à faire, notamment dans le domaine de la connaissance où les femmes sont généralement encore absentes des contenus de cours. Comme si l'étude des femmes ne devait être le lot que d'un groupe distinct de chercheuses et de chercheurs appelés féministes, et non une partie intégrante de l'étude des phénomènes sociaux dont la moitié des protagonistes furent et demeurent, après tout, des individus de sexe féminin. ♦

■
Hélène Charron est étudiante au deuxième cycle en histoire à l'Université Laval.

Pour en savoir plus :

Guyline Girouard. *L'admission des femmes à l'Université Laval, 1901-1945 : un compromis entre des objectifs féministes et des objections cléricales*. Mémoire de maîtrise publié dans les Cahiers de recherche du GREMF n° 52, 1993.

L'Université Laval au féminin. Rapport du comité d'étude sur la condition féminine à l'Université Laval. 1980.

Les annuaires de l'Université Laval

Les rapports annuels du GREMF et de la Chaire d'étude sur la condition des femmes Claire-Bonenfant.

Quatre articles courts parus dans le *Fil des événements* en 1981 sur les femmes à l'Université Laval rédigés par Thérèse Verville.

Allez-y voir!



capauxdiamants.org

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS

Un site en constante évolution.